



**Etude Traitement Pollution Hydrocarbure sprl**

**Alardot Claude**

Rue Bruspré, 10B

4570 MARCHIN

**RC : 72.327 - Enr. : 2006-10-16-01**

**TVA : BE 0894.129.667**

**AXA : 751-2033215-38**

## ATTESTATION

### TAUX DE TVA DE 6% APPLICABLE AUX TRAVAUX DE RENOVATION

Application du taux de 6% aux travaux immobiliers effectués dans des logements privés en vertu des dispositions des arrêtés royaux du 20 octobre 1995 et du 19 janvier 2006 modifiant l'arrêté royal n° 20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux.

Le/la soussigné(e) .....  
demeurant à: .....

**déclare que** le bâtiment situé .....  
dont il/elle est<sup>1</sup> .....

- aura effectivement été occupé **depuis au moins cinq ans** à la première date d'exigibilité de la TVA relative aux travaux qui y seront entrepris conformément au<sup>2</sup> .....qu'il/elle a signé le .....

- sera effectivement et exclusivement/principalement<sup>3</sup> utilisé comme logement privé après l'exécution des travaux.

Fait à ..... le .....

Signature

<sup>1</sup> Compléter: propriétaire, locataire, usufruitier, gérant...

<sup>2</sup> Compléter: contrat d'entreprise, bon de commande, devis.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.